



Maison des Jeunes et de la Culture de Persan - 90 avenue Gaston Vermeire - 95340 Persan - BP60030 - 01 39 37 46 98 - accueil@mjcpersan.fr

Projet associatif



2019~2022

SOMMAIRE

Introduction	P 3
I. La MJC de Persan	P 5
II. Un nouveau projet associatif	P 6
III. Les valeurs d'éducation populaire	P 7
IV. Les valeurs partagées par les adhérents	P 8
V. Les quatre axes prioritaires	P 10
VI. Les objectifs opérationnels	P 11
VII. L'évaluation du projet associatif	P 15
Conclusion	P 17



Introduction

Le projet (2019-2022) de la MJC de Persan a été le fruit d'une réflexion menée au travers de différents temps d'échanges et groupes de travail (conseil d'administration, équipe permanente, équipe d'animation, bénévoles). Ces échanges ont permis de questionner l'identité de la MJC, la perception qu'on en a aujourd'hui, les court a été réinterrogé lors d'une journée de réflexion collective en mai 2019 réunissant l'ensemble des parties prenantes de la MJC : les adhérent.es, les élu.es, les bénévoles, les équipes et les partenaires.

Cette journée a été l'occasion de se réapproprier l'essence, les fondements et les missions des MJC en retraçant son histoire nationale et locale, en spécifiant les valeurs d'éducation populaire et en fixant celles qui forment l'identité de la MJC de Persan.

Les échanges dans chaque groupe de travail ont été riches, ils ont permis de constituer un socle commun, quatre axes prioritaires et leurs objectifs qui serviront de repères pour l'action des administrateurs, des salariés et des bénévoles pour les trois années à venir.

enjeux importants auxquels elle doit faire face et les perspectives d'évolution pour être en phase avec les besoins du territoire.

Pour qu'il puisse vivre, ce projet devra être rendu lisible et visible pour l'ensemble des adhérent.es et des partenaires institutionnels et associatifs.



Les actions qui le concrétiseront seront portées par la motivation et l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui adhèrent avec conviction à son ambition et aussi grâce aux moyens financiers qui seront déployés et octroyés.

Ce projet est pensé dans un processus dynamique, amené à être requestionné en fonction des réalités des années prochaines et pourra être réajusté si cela est nécessaire. Sa mise en œuvre sera suivie, évaluée.



I. La MJC de Persan

La MJC de Persan est une association loi 1901, affiliée à la Fédération Régionale en Île-de-France, fondée en 1965 œuvrant dans le champ de l'éducation populaire. Elle se réfère aux valeurs républicaines que sont la laïcité, la dignité humaine, la liberté, la solidarité et la démocratie. Elle participe à l'émancipation individuelle et collective de tous. Elle s'inscrit dans une démarche éducative.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus en Assemblée Générale, de bénévoles, de membres de droit et de membres associés.

La MJC de Persan est née de l'engagement de militants dans l'objectif de créer un espace de convivialité pour les jeunes mais aussi pour tous les habitants. Elle a poursuivi jusqu'à aujourd'hui son ambition d'éducation et d'épanouissement accessible à tous, tout en construisant, au fur et à mesure des années un projet associatif ambitieux.

Le projet a toujours été soutenu par la ville qui lui a mis non seulement à disposition un local et également une subvention de fonctionnement sur un conventionnement pluriannuel.

La MJC compte désormais environ 600 adhérents. Elle mobilise une équipe de 7 permanents, une dizaine d'animateurs d'ateliers et plusieurs bénévoles actifs.

La MJC est une force dynamique sur le territoire. Elle initie et coordonne des actions mobilisant différents partenaires associatifs ou institutionnels dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'éducation (actions du collectif Tous Citoyens, Tous Concernés,...).

Les axes d'actions sont :

- Le pôle culture (programmation de spectacles jeune public, de soirées à thème /action et médiation culturelle)
- l'espace jeunesse et la Structure Information Jeunesse (accueil toute l'année / accompagnement de projets jeunes encadrés / portage de dispositifs publics)
- Les activités de loisirs et pratiques amateurs (activités régulières, événements autour des pratiques de loisirs)
- L'Espace numérique et collaboratif (ateliers d'initiation, accompagnement pour les démarches administratives, FabLab)
- La vie associative : l'accompagnement de projets des bénévoles (jardin partagé, projet de solidarité internationale, événements, sensibilisation à la construction de projets).

II. Un nouveau projet associatif

L'ancien projet (2017-2019) arrivant à son terme, il était nécessaire de l'actualiser et de le réinterroger au regard des évolutions du territoire.

Ce nouveau projet de l'association sera développé pour les trois années à venir. Il est le fruit d'un large questionnement de tous ceux qui sont attachés à cette maison (élu.es du territoire, élu.es de la structure, salarié.es, partenaires associatifs, bénévoles, adhérent.es) et qui ont pu démocratiquement exprimer leur vision de la MJC, leur opinion sur son fonctionnement et formuler des propositions. Ce document est la retranscription des échanges et des synthèses des groupes de travail.



Le projet associatif est le premier document de base de l'association : Il développe les valeurs de l'association, définit les orientations à partir desquelles les équipes vont travailler.

La réflexion sur le projet nous a permis de faire des constats sur l'activité de la MJC, de discuter, d'argumenter, d'approuver des idées et de se projeter vers l'avenir. Il a pour objet d'apporter de la clarté sur ce que nous sommes et de décrire vers quoi nous souhaitons aller. Reprenant les valeurs et fondements de l'association, il pose des principes d'actions et les modalités générales de fonctionnement.

Le projet associatif de la MJC dont les orientations ont été adoptées par **l'assemblée générale**, est défini et porté par son **conseil d'administration** et mis en œuvre par son **équipe salariée et ses bénévoles** dans le respect **de la déclaration de principes des MJC de France**. Le projet définit les missions et les objectifs de l'association comme acteur de l'animation du territoire et porteur **des valeurs de l'éducation populaire**.

III. Les valeurs d'éducation populaire

La MJC de Persan fonde toute son action sur les valeurs de l'éducation populaire :

Elle permet à chacun de conquérir les clés du savoir, celles qui permettent à l'Homme de s'affranchir des idées préconçues, des préjugés, des "vérités révélées" pour s'épanouir dans et par sa propre action, sa propre réflexion.

Elle est ouverte à tous.

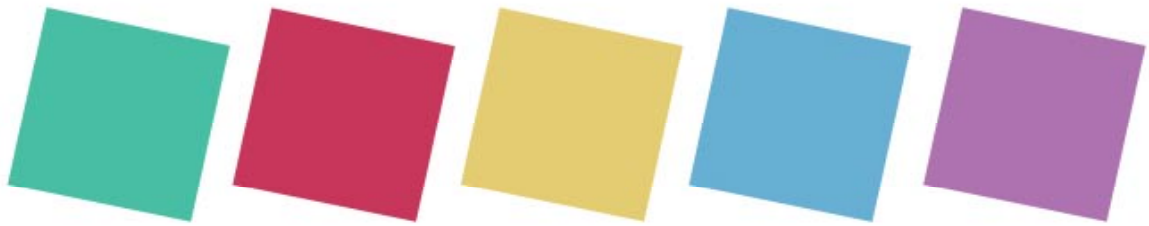
Elle offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie. Elle vise à développer la personnalité de chacun dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible, afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante.

La MJC est un espace de transformation,
un lieu où l'on apprend collectivement
à développer un regard et une pensée critique,
à être acteur de sa vie et
à prendre soin du bien commun

IV. Les valeurs partagées par les adhérents

Ces valeurs définissent l'action et l'identité de la MJC





Favoriser L'ÉPANOUISSEMENT et L'ÉMANCIPATION

- Encourager l'initiative, la découverte, susciter la curiosité
- Exercer le pouvoir d'agir
- Aider à la construction personnelle
- Promouvoir le bien être
- Développer l'esprit critique
- Prendre confiance en soi
- Faciliter l'accès à la culture pour tous

Être OUVERT AU MONDE

- Apprendre la tolérance
- Se nourrir de la diversité
- Développer l'esprit de recherche
- Permettre à tous l'accès au savoir, à la culture
- Favoriser le lien social
- Respecter les différences
- Déconstruire les préjugés
- Apprendre pour progresser

PARTAGER

- Aider à sortir de la solitude
- Créer du lien, de la confiance et avoir le pouvoir d'agir
- Accueillir la diversité et rencontrer dans la convivialité
- Comprendre les autres
- Échanger, dialoguer
- Participer au collectif, à la vie de la cité
- Permettre l'esprit de solidarité
- Partager des savoirs

V. Les quatre axes prioritaires

L'affirmation de ces valeurs traduit la volonté de :

Créer un sentiment d'appartenance en favorisant le lien social et l'apport réciproque entre les générations

Déployer le projet culturel comme outil de réflexion, d'inclusion, d'ouverture sur le monde et de citoyenneté

Développer la communication pour améliorer la perception de la MJC auprès de tous

Accroître la démocratie participative et renforcer le pouvoir d'agir



VI. Les objectifs opérationnels

✚ Créer un sentiment d'appartenance en favorisant le lien social et l'apport réciproque entre les générations

Faire vivre le sentiment d'appartenance en favorisant le partage d'une même réalité, de valeurs ou d'objectifs communs est une demande prégnante des adhérent.es. Il nécessite pour se développer, une qualité d'interactions entre les personnes, un étayage sur le projet de l'association, ce qui contribuera au sentiment d'avoir conscience de sa valeur, d'être reconnu et de vouloir s'engager pour le projet de la MJC.

- Développer le partage et les échanges entre les différents secteurs d'activités et plus largement entre tous les acteurs de la vie de la MJC.
- Multiplier des événements où les adhérent.es pourraient contribuer et apporter au collectif.
- Décloisonner les secteurs, mixer les générations et les différents publics de la MJC à travers des projets ou des événements communs.
- Proposer des ateliers d'échanges de compétences.
- Organiser des rencontres conviviales dans le but d'échanger, de débattre de dialoguer et d'apprendre.
- Favoriser les liens entre ateliers avec des projets fédérateurs et des moments de rencontres.
- Accueillir et accompagner les jeunes en favorisant l'émergence de projets individuels et collectifs

✚ Déployer le projet culturel : outil de réflexion, d'inclusion, d'ouverture sur le monde et de citoyenneté

*La réflexion a porté sur la place de la MJC dans le champ culturel sur le territoire et la **dimension transversale de la culture** dans les 4 domaines d'intervention de la MJC (la jeunesse, les pratiques amateurs, le numérique et la culture). **La MJC est un espace d'apprentissage et d'enrichissement** (personnel, collectif et intergénérationnel), de compréhension et d'ouverture au monde et aux autres, d'éveil de la curiosité, de développement de la prise de conscience, de **l'esprit critique et de la citoyenneté**.*

- Éveiller, éduquer, donner des outils d'analyse à la compréhension du monde
- Recréer des espaces de débats, de controverses ouverts à tous.
- Favoriser l'accès à la culture auprès de la jeunesse et l'impliquer dans des projets culturels
- Créer un festival d'arts de la rue interdisciplinaire organisé avec les associations et structures de la ville
- Fédérer les structures culturelles du territoire et les partenaires de la ville autour de projets communs
- Sortir de la MJC afin de présenter ses actions pour rencontrer les publics éloignés et /ou empêchés
- Proposer des journées à thème avec différentes entrées, des ateliers de découverte du monde
- Organiser des sorties découvertes culturelles proposées aux adhérent.es de toutes les activités
- Permettre aux jeunes de s'exprimer, de découvrir, de mieux comprendre le monde qui les entoure, d'expérimenter leur rôle de futur citoyen et de s'impliquer dans la vie locale



✚ Développer la communication pour améliorer la perception de la MJC auprès de tous

La MJC est un acteur local reconnu. Elle est réputée pour la qualité de ses actions et est perçue comme un lieu de convivialité, de partage, d'épanouissement et d'ouverture sur le monde. Cependant il semble y avoir parfois un certain décalage entre la perception que certains ont de la MJC et de ce qu'elle est vraiment.

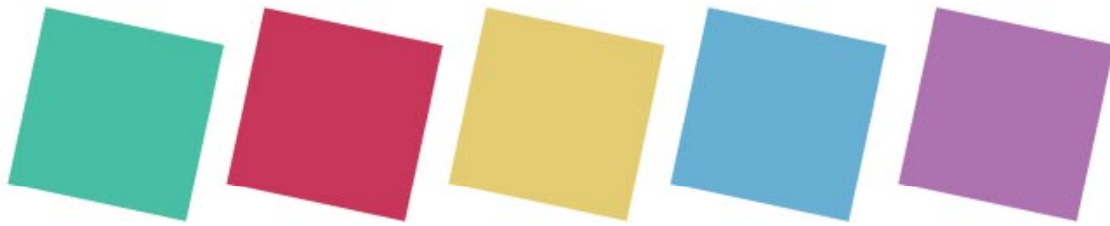
*Il apparaît crucial de **favoriser l'amélioration de la transmission des informations à l'interne comme à l'externe**, en privilégiant la collaboration avec les animateurs.trices d'activités qui sont en contact direct avec les adhérent.es, afin de **favoriser le sentiment de faire partie d'une même maison et de partager les valeurs de la MJC.***

- Diversifier les canaux d'informations : Développer la communication sur les réseaux sociaux, réaliser des expositions pour valoriser les actions, les ateliers et renforcer la communication directe : permanents, animateurs, administrateurs
- Privilégier la communication de proximité
- Informer, valoriser à l'interne comme à l'externe les projets et les actions
- Créer un collectif d'ambassadeurs de la MJC (spectacles, projet associatif...)
- Création d'une application (Fab lab)

✚ **Accroître la démocratie participative et renforcer le pouvoir d'agir**

Renforcer et animer un fonctionnement démocratique, à tous les échelons en favorisant l'expression de chaque adhérent.e tout en donnant les outils d'analyse et de compréhension. **Rendre lisible et visible l'identité et les valeurs de l'association** est un enjeu majeur de la MJC.

- Créer des instances intermédiaires : des commissions (ponctuelles ou permanentes) auxquelles le CA déléguera un projet, une mission, une action, une réflexion. Elles seront constituées de salarié.es, d'administrateur/trices, de bénévoles et d'adhérent.es.
(Trois commissions ont déjà été mises en place : Communication, Jeunesse et Culture.)
- Considérer chacun comme une source d'idées et d'initiatives
- Recenser les initiatives, les besoins, les idées des adhérents et accompagner leur mise en œuvre concrète
- Élaborer une charte des bénévoles
- Créer un collectif d'ambassadeurs du suivi du projet associatif
- Instaurer des journées de réflexion sur un thème, une valeur du projet associatif
- Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes dans les instances de réflexion de la MJC



VII. L'évaluation du projet associatif

L'évaluation est une nécessité pour continuer à mener à bien des actions de qualité et garantir leur adéquation avec les axes du projet de l'association. Dans l'intérêt même des adhérent.es, des élu.es et pour répondre à notre obligation à l'égard de nos partenaires, il est nécessaire de vérifier que les moyens engagés, les projets développés et les résultats obtenus concordent avec les objectifs politiques et opérationnels visés.

C'est donc une étape importante et déterminante pour l'évolution du projet associatif. Elle sera à l'origine des modifications et/ou de la réorientation du projet en fonction des éléments qu'elle aura mis en évidence.

Aussi, elle permet d'appuyer et de légitimer les prises de décisions sur ces éventuels ajustements ou changements à adopter. Dans le processus de la mise en œuvre du projet, cette phase d'évaluation tient une place essentielle car elle conditionne, d'une part sa pertinence et d'autre part sa réussite.

Aussi, le succès de l'évaluation suppose la mise en place d'un dispositif de **rendez-vous réguliers** avant l'assemblée générale annuelle qui pour respecter la concertation devra être piloté par un **comité de suivi** constitué de membres du conseil d'administration, d'adhérent.es, de salarié.es et de partenaires.

Chaque action doit répondre à la mise en œuvre du projet de l'association et est évaluée en fonction de critères définis lors du montage des dossiers. Les bilans d'activité sont une première étape à mettre au regard des orientations du projet. La mise en place d'un outil avec des indicateurs simples et compréhensifs permettra de concrétiser l'évaluation de chaque objectif opérationnel par axe, tout en conservant une vision qualitative.

Proposition d'évaluation en 3 phases :

PHASE 1 : Définition du cadre d'évaluation et des modalités de suivi périodique			
AXE n° Objectif opérationnel concerné	<i>Évaluation des possibilités d'action</i>	Action engagée ? Sinon quelle faisabilité : immédiate ? différée ?	Quelles difficultés éventuelles pour la mise en œuvre ? Quelles priorités pour la mise en œuvre ? Quelles étapes ?
PHASE 2 : Le processus d'évaluation			
Ajustement du projet et de l'action, si cet ajustement s'avère nécessaire en fonction de l'information et des résultats recueillis en cours de route			
Nature de l'évaluation de l'objectif opérationnel	Indicateurs	Questions	
		Descriptions	Evaluations
1. Évaluation de la mise en œuvre	<i>Activité, actions et services produits</i> <i>- Ressources utilisées</i> <i>- Destinataires préférentiels ou prioritaires du projet</i> <i>- Processus mis en œuvre</i>	Quelles sont les activités du projet ? Ou/et quels sont les services offerts par le projet ? Quelles sont les ressources mises en œuvre ? Quelle est la population concernée par le projet ?	1 -La mise en œuvre correspond-elle aux prévisions ? 2 -Les ressources sont-elles suffisantes pour atteindre l'objectif ? 3 -Le public concerné par le projet correspond-il au public ciblé ?
2. Évaluation des effets	<i>Effets recherchés / atteinte des objectifs</i> <i>- Autres effets non recherchés positifs ou négatifs</i>	Quels sont les effets recherchés ? Quels sont les effets produits ?	4 -Les effets attendus ou objectifs sont-ils atteints ?
3. Evaluation des moyens/coûts	<i>- Effets recherchés/ moyens utilisés</i>	Quels sont les coûts directs et indirects et les effets qui en découlent ?	5 -Les moyens sont -ils à la hauteur des effets attendus ? 6 -Les effets de l'action sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ? 7 -D'autres moyens permettraient-ils d'atteindre les mêmes objectifs ?
PHASE 3 : Conclusion, synthèse des résultats. Conséquences à en tirer pour orienter ou réorienter un nouveau projet...			

Chaque année, une synthèse sera présentée en assemblée générale pour rendre compte de l'avancée des dispositions du projet de l'association.



CONCLUSION

Le projet de la MJC est un document fédérateur, auquel les administrateurs.trices, les salarié.es, les bénévoles, les adhérent.es, les partenaires peuvent se référer.

C'est aussi un outil de communication qui permet de faire connaître et de mieux appréhender les enjeux, les valeurs de l'association et son ambition. C'est une feuille de route, un fil conducteur qui au quotidien, encourage l'initiative, le mouvement et l'innovation avec la participation de chacun.

Il ne pourra se concrétiser sans la poursuite des partenariats déjà engagés et à venir et la prise en compte et l'implication des adhérent.es.

La réussite de la mise en œuvre de ce projet associatif dépendra de notre détermination, de l'énergie et de l'engagement que nous lui consacrerons.

ANNEXE

Organigramme de la MJC

